

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KSR**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 20

Page 1 de 7

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Jokisch Migma Tano KSR

**Autres désignations commerciales**

Ancienne désignation: Jokisch Universal KSS

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Fluide d'usinage miscible à l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Jokisch GmbH	
Rue:	Industriestraße 5	
Lieu:	DE-33813 Oerlinghausen	
Téléphone:	+49(0)5202/9734-0	Téléfax: +49(0)5202/9734-49
e-mail:	info@jokisch-fluids.de	
Interlocuteur:	Herr Sengenhoff	
e-mail:	MSDS@jokisch-fluids.de	
Internet:	www.jokisch-fluids.de	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Berlin: +49 (0) 30 / 30686 790**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

En tant que produit, la préparation n'est pas soumise à l'étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P264	Se laver mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P321	Traitement spécifique (voir Informations sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KSR**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 20

Page 2 de 7

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64742-56-9	Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant			50 - < 100 %
	265-159-2		01-2119480132-48	
	Asp. Tox. 1; H304			
68608-26-4	Natriumsulfonat			2,5 - < 5 %
	Eye Irrit. 2; H319			
68511-37-5	Poly(oxy-1,2-ethanediyl),alpha-hydro-omega-hydroxy-,mono-C12-14-alkyl ethers, phosphates			2,5 - < 5 %
	Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1); H314 H400			
122-99-6	2-phénoxyéthanol			1 - < 2,5 %
	204-589-7	603-098-00-9		
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			1 - < 2,5 %
	203-961-6	603-096-00-8		
	Eye Irrit. 2; H319			
3811-73-2	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium			0,1 - < 1 %
	223-296-5			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Acute 1; H302 H332 H315 H319 H400			
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one			< 0,1 %
	220-120-9	613-088-00-6		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1; H302 H315 H318 H317 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Jokisch Migma Tano KSR

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 20

Page 3 de 7

#### Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

#### Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau. Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>).

Monoxyde de carbone.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Nettoyer avec des détergents. Eviter les solvants.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

##### Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 5-40 °C

Durée de stockage maximale : 1 Jahr

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KSR**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 20

Page 4 de 7

**Indications concernant le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Durée de stockage maximale :

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,1		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Protection des mains**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection de la peau**

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.  
Établir un plan de protection de la peau.

**Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
Couleur: marron foncé  
Odeur: caractéristique

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur (à 20 °C): 9,2 DIN 51369

**Modification d'état**

Point d'éclair: non applicable  
Température d'inflammation: non déterminé  
Pression de vapeur: non déterminé  
Densité (à 20 °C): 0,883 g/cm<sup>3</sup> EN ISO 12185  
Viscosité cinématique:  
(à 20 °C) 66 mm<sup>2</sup>/s ASTM D 7042

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre : forte chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

Éviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes. Acide.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KSR**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 20

Page 5 de 7

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux: aucune/aucun

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
64742-56-9	Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant				
		par voie orale	DL50 > 5000 mg/kg	RAT	
		dermique	DL50 >5000 mg/kg	RABBIT	
		par inhalation (4 h) aérosol	CL50 >5 mg/l		
68511-37-5	Poly(oxy-1,2-ethanediyl),alpha-hydro-omega-hydroxy-,mono-C12-14-alkyl ethers, phosphates				
		par voie orale	DL50 >2000 mg/kg	Ratte	
122-99-6	2-phénoxyéthanol				
		par voie orale	DL50 1850 mg/kg	Rat	
		dermique	DL50 >2000 mg/kg	Lapin	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol				
		par voie orale	DL50 5660 mg/kg	Rat	
		dermique	DL50 4120 mg/kg	Lapin	
3811-73-2	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium				
		par voie orale	DL50 500 mg/kg	Rat.	
		dermique	DL50 4500 mg/kg		
		par inhalation vapeur	ATE 11 mg/l		
		par inhalation (4 h) aérosol	CL50 2,7 mg/l		
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one				
		par voie orale	DL50 1020 mg/kg	RAT	

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KSR**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 20

Page 6 de 7

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
68511-37-5	Poly(oxy-1,2-ethanediyl),alpha-hydro-omega-hydroxy-,mono-C12-14-alkyl ethers, phosphates				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 5,7 mg/l	96 h	Goldorfe	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,33 mg/l	48 h	Daphnia magna	
122-99-6	2-phénoxyéthanol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 220 - 460 mg/l	96 h	Leuciscus idus	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 500 mg/l	72 h	Scenedesmus sp.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 500 mg/l	48 h	Daphnia magna	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol				
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l		Scenedesmus sp.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Indications diverses: aucune/aucun

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Peut s'enrichir dans les organismes.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
122-99-6	2-phénoxyéthanol	1,16
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0,56 (25°C)

**12.4. Mobilité dans le sol**

dans l'état fourni: liquide

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

120109 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; émulsions et solutions d'usinage sans halogènes  
Classé comme déchet dangereux.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KSR**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 20

Page 7 de 7

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D):

1 - pollue faiblement l'eau

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,9.

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
EUH208	Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*